



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

diabète

Question écrite n° 30067

Texte de la question

Pour tenter de limiter les très nombreuses complications liées au diabète, l'assurance-maladie vient d'instaurer un service d'aide à la personne destiné aux patients diabétiques âgés de plus de 18 ans, baptisé « SOPHIA ». Ce service ne concerne pour l'heure qu'une dizaine de départements pilotes. M. Jean-Paul Dupré demande à Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative de bien vouloir lui indiquer à quelle date ce service sera généralisé aux autres départements et notamment au département de l'Aude.

Texte de la réponse

Sophia est un service de suivi personnalisé pour les personnes atteintes de maladie chronique dont les objectifs sont d'améliorer la qualité de vie des malades chroniques en affection de longue durée (ALD), de renforcer la prévention des complications et de réduire les coûts pour la collectivité. Ce dispositif vise à proposer aux patients des services de conseil, d'écoute et d'information. Dans un premier temps, Sophia a été proposé aux patients diabétiques en raison du fort impact médico-économique de cette affection. Cette expérimentation a été déployée dans dix départements pilotes. Une évaluation de ce service sera conduite par un organisme indépendant en 2010 après 18 mois de fonctionnement. Cette évaluation comportera plusieurs dimensions, notamment l'évaluation de la satisfaction des patients et des médecins traitants, l'amélioration de la santé et de la qualité de vie des patients ainsi que l'évaluation médico-économique du service.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30067

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 2 septembre 2008, page 7492

Réponse publiée le : 12 mai 2009, page 4681